

REGLEMENT

RAID ENVIRONNEMENT 09 SEPTEMBRE 2018



1 – OBJET :

Organisé par l'association Raid St Martin et l'UFOLEP 85, Le **Raid Environnement** est une course d'aventure multisports située en Vendée, **au Château de la Grève**, à St Martin des Noyers.

Il s'agit d'une épreuve sportive d'endurance qui se pratique par équipe de 2 ou 3 personnes en milieu naturel.

Le raid consiste à effectuer un parcours en orientation en enchaînant divers moyens de progression : le VTT, la course à pied, le « run and bike », le canoë et pleins d'autres « surprises » comme des jeux d'adresse et autres animations.

Trois catégories sont au programme :

- Une **Randonnée Raid** « Famille, Féminine Adulte, Association St Martin» **14 Kms**
- Un Raid « **DECOUVERTE** » **35 Kms**
- Un Raid « **SPORTIF** » (Pour sportif confirmé) **54 Kms**

L'organisation met à disposition différents supports pour s'orienter : carte IGN, carte IOF, carte satellite, road-book croquis, photos... (Carnet de route avec une description détaillée des spéciales ...).

Les équipes doivent valider leur passage à différents points de contrôle en poinçonnant un maximum de balises. Les catégories « DECOUVERTE » et « SPORTIF » sont chronométrées.



2 - L'ACCUEIL et le PROGRAMME :

DATE	CATEGORIES	HORAIRES	PLANNING
Dimanche 09 septembre 2018	<u>RANDONNEE RAID</u> « Famille, Féminine Adulte, Association St Martin »	07 H 15 à 08 H 45	Accueil des concurrents, contrôles administratifs, remise des dossards.
		09 H 00	BRIEFING
		09 H 10	<u>DEPART</u>
	<u>RAID</u> « Découverte » et « Sportif »	07 H 15 à 08 H 45	Accueil des concurrents, contrôles administratifs, remise des dossards
		09 H 20	BRIEFING
		09 H 30	<u>DEPART</u>



3 - L'INSCRIPTION :

Les participants s'engagent à se soumettre au règlement par le seul fait de leur inscription tout en acceptant l'exploitation des images et des photos faites lors de cette journée.

ATTENTION ! Le nombre de concurrents est limité :

- 100 équipes pour la Randonnée Raid « Famille » « Association » « Féminine »
- 100 équipes pour les Raids « Sportif » et « Découverte »

L'ordre des inscriptions se fera de façon chronologique à réception des dossiers complets (les retardataires seront inscrits sur liste d'attente en cas de désistement).

Les dossiers d'inscription seront clôturés le **mercredi 05 septembre 2018**.

Le montant de l'inscription est de :

- 27 € / équipe pour la Randonnée Raid « Famille, Féminine Adulte »,
- 50 € / équipe pour les Raids « Découverte » et « Sportif »,
- Gratuit pour une équipe par Association Martinoyenne (Randonnée Raid ou Raid Découverte).

Les frais d'inscription comprennent principalement la mise à disposition du matériel (prestation canoës / gilets / pagaies), les ravitaillements et collations, la mise en place des moyens de sécurité, le suivi médical (antenne secouriste sur le site) et un cadeau surprise pour chaque raideur.

Chaque équipe doit s'inscrire sur la plateforme en ligne : <https://inscriptions.ufolep.org/>

En cas de désistement d'une équipe avant le 1^{er} septembre (uniquement pour cause de blessure, certificat médical à l'appui), vous serez remboursés intégralement. Passé ce délai, la direction de course ne pourrait garantir le remboursement.



4 - LES EQUIPES :

Nouveau : Les équipes sont composées, au choix, de **2 ou 3 personnes**.

Randonnée Raid « Famille / Féminine Adulte / Association St Martin »

❖ 1 équipe « **Famille** » doit être composée obligatoirement de :

- ✓ 1 personne majeure,
- ✓ 1 enfant de 8 à 16 ans,
- Option 3^{ème} personne : enfant minimum 8 ans ou majeure.

Remarque : un « bonus point » sera octroyé en fonction de l'âge de l'enfant.

❖ 1 équipe « **Féminine** » doit être composée obligatoirement de :

- ✓ 2 féminines majeures,
- Option 3^{ème} personne : féminine majeure.

❖ 1 équipe « **Association** » doit être composée obligatoirement de :

- ✓ 1 personne majeure,
- ✓ 1 personne minimum 16 ans,
- Option 3^{ème} personne : minimum 16 ans.

Remarque : toutes les personnes inscrites dans cette catégorie doivent être membre d'une association de St Martin des Noyers (l'équipe devant porter le nom de l'association).

Raid « Découverte » et « Sportif »

- ❖ 1 équipe de la catégorie « **Découverte** » doit être composée obligatoirement de :
 - ✓ 2 personnes majeures,
 - Option 3^{ème} personne : minimum 16 ans.

- ❖ 1 équipe de la catégorie « **Sportive** » doit être composée obligatoirement de :
 - ✓ 2 personnes majeures,
 - Option 3^{ème} personne : majeure.

Remarque : 1 équipe « **Association** » peut intégrer le raid « Découverte » ; toutes les personnes inscrites dans cette catégorie doivent être membre d'une association de St Martin des Noyers (l'équipe devant porter le nom de l'association).

Chaque équipe devra nommer un capitaine responsable d'équipe (c'est obligatoirement une personne majeure).

Lors de l'inscription sur le site internet, le capitaine (équipier N°1) centralisera l'ensemble des documents en vérifiant que le dossier soit bien **COMPLET** (voir paragraphe 8).



5 - LES CLASSEMENTS :

Randonnée Raid « Famille, Féminine Adulte, Association St Martin »

- Le classement sera établi à partir du nombre de points acquis globalement (balises, jeux d'adresse, questions).

Raid « Découverte » et « Sportif »

- Le classement est constitué à partir du nombre de balises pointées (course aux scores), puis du temps effectué sur l'ensemble du parcours, minorées des éventuelles pénalités.

Le chronomètre est arrêté lorsque le dernier membre de l'équipe a franchi la ligne d'arrivée. Seules les équipes complètes à l'arrivée peuvent être classées.

Un classement sera effectué sur chacun des raids :

- Randonnée Raid « Famille / Féminine Adulte / Association St Martin »,
- Raid « Découverte » et « Sportif ».



6 - LES RESPONSABILITES :

Tout matériel personnel reste sous la seule responsabilité des participants, même lorsqu'il est déposé dans le parc d'assistance. En aucun cas, les participants ne pourront se retourner contre l'association ou ses membres pour pertes, vols ou détériorations (nous conseillons d'apporter un antivol lors des épreuves où le VTT est au « parking »).



7 - RESTAURATION / HERBERGEMENT :

Un ravitaillement est prévu sur chaque catégorie et une collation sera offerte à chaque participant à l'arrivée.

Un stand de restauration est ouvert au Château de la Grève tout au long de la journée (Bar /Barbecue).

Nous proposons également des plateaux repas (à réserver lors de votre inscription).

Le site du Raid au Château de la Grève sera fermé la veille de l'évènement ; si vous souhaitez un hébergement à proximité nous vous conseillons le **Camping Résidence « La Rivière »** :

25, rue du Stade
85110 **Sainte-Cécile**
Tél: 06.86.67.39.51 ou 02.51.40.24.07
<http://campinglariviere85.jimdo.com/>



8 - MODALITES :

Pour participer, chaque concurrent devra fournir :

Randonnée Raid « Famille / Féminine Adulte / Association St Martin »

- Pour les mineurs : une autorisation parentale (signature sur le document à fournir en pièce jointe sur le site internet)
- Une attestation sur l'honneur de capacité à savoir nager et s'immerger (signature sur le document à fournir en pièce jointe sur le site internet)

Raid « Découverte et Sportif »

- Un certificat médical de non contre-indication de la **pratique du sport en compétition** datant de moins d'un an au 09 septembre 2018.
Une licence sportive pourra remplacer ce certificat médical à condition que cette dernière soit en cours de validité au 9 septembre 2018.
- Une licence UFOLEP (saison 2017/2018 ou 2018/2019) afin d'obtenir une réduction.

Chaque concurrent veillera à avoir souscrit une assurance en responsabilité civile et une assurance individuelle accident.

Randonnée Raid « Famille, Féminine Adulte, Association St Martin + Raid « Découverte et Sportif »

MATERIELS OBLIGATOIRES :

- ✓ 3 VTT et 3 casques rigides réglementaires,
- ✓ 1 nécessaire de réparation
- ✓ 1 téléphone portable
- ✓ 1 petit ravitaillement (eau)
- ✓ **1 pochette plastique étanche** (pour carte orientation papier)
- ✓ 1 compteur kilométrique
- ✓ 1 crayon indélébile

MATERIELS CONSEILLES :

- 1 trousse de secours,
- 1 montre,

- ✓ 1 boussole (uniquement pour le raid « sportif » et « Découverte »)

La vérification du matériel est à votre charge.



9 – DEROULEMENT DES EPREUVES :

L'ordre des activités vous sera précisé quelques jours avant la manifestation par mail.

Le «CARNET DE ROUTE» qui vous sera envoyé devra être imprimé par vos soins et vous accompagner lors de votre épreuve.

RAID FAMILLE / ASSOCIATION / FEMININE:	Prologue (course à pied).....	0,45 Km
	Run & Bike.....	2.5 Km
	Canoë.....	0,4 Km
	VTT Orientation.....	9 Km
	Course d'Orientation.....	1.5 Km
	Epreuves d'adresse et surprises	

RAID « DECOUVERTE » :	Prologue (course à pied).....	3 Km
	VTT orientation.....	17 Km
	Course d'Orientation.....	7 Km
	Canoë.....	3,5 Km
	Trail	5 Km
	Epreuves d'adresse et surprises	

RAID « SPORTIF » :	Prologue (course à pied).....	3 Km
	VTT orientation.....	27 Km
	Course d'Orientation.....	15 Km
	Canoë.....	3,5 Km
	Trail.....	5 Km
	Epreuves d'adresse et surprises	



10 – REMARQUES GENERALES :

Chaque concurrent s'engage à se soumettre au règlement par le seul fait de s'inscrire au **RAID ENVIRONNEMENT**, de respecter la nature et les propriétés qu'il traverse.

TOUT AU LONG DE LA MANIFESTATION : Vous devez respecter le code la route. En cas de non respect du code de la route, les équipes seront disqualifiées. Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques.

Chaque concurrent doit impérativement porter son **dossard** (fourni par l'organisation) sur l'ensemble de la manifestation.

La sécurité est assurée par les organisateurs (présence de secouristes sur le site).

Il est fortement recommandé d'avoir une pharmacie de 1^{ers} secours.

Le comité organisateur et les commissaires sont les seuls juges et peuvent intervenir, sanctionner, sur tout le circuit en cas de mise en danger des sportifs ou non-respect du règlement.

A tout moment, les 2 ou 3 concurrents de la même équipe doivent être ensemble.

Si toutefois une équipe subit l'abandon de l'un de ses membres au cours d'une épreuve, elle peut continuer mais est déclarée hors course. Elle devra prévenir la direction de course.

En cas d'abandon général de l'équipe, la direction de course devra aussi être prévenue.

Pour des questions de sécurité, des **barrières horaires** sont définies pour les catégories RAID « Découverte » et « Sportif ». En cas de dépassement de l'horaire indiqué, l'équipe ne pourra pas continuer et devra directement rejoindre le point d'arrivée.

En fonction des conditions et des événements, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours au dernier moment ou d'annuler l'épreuve. De même, les kilométrages ne vous sont donnés qu'à titre indicatif.

Pour toutes les épreuves, une assistance technique extérieure est interdite.

Vous devez :

- Respecter l'ensemble du matériel qui est mis à votre disposition (**tout déplacement de balises ou détériorations seront éliminatoires**),
- Suivre les consignes de sécurité,
- Respecter les personnes qui encadrent les activités,
- Respecter les sites (ne pas pénétrer dans les propriétés privées ; ne pas jeter de débris).

V.T.T.

- **Respecter le code de la route. En cas de non respect du code de la route, les équipes seront disqualifiées.** Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques,
- Suivre les indications données par l'organisation,
- Porter le casque – obligatoire (sous peine d'élimination),
- S'assurer que votre VTT est conforme aux normes de sécurité en vigueur. Les VTT électriques ou avec d'autres moyens de propulsion que la force humaine sont strictement interdits,
- S'équiper, chaque équipe doit avoir le nécessaire de réparation (chambre à air, rustine, pompe, ...). Une assistance extérieure est interdite.

CANOË :

- Les gilets, pagaies et canoës sont fournis par l'organisation,
- Le port du gilet et de baskets sont obligatoires dans le canoë (sous peine d'élimination),
- Le gilet devra être mis et attaché avant l'embarquement,
- Vous devez respecter les consignes de sécurité sur l'eau et les personnes qui encadrent,
- Il est interdit de débarquer en dehors des endroits indiqués par l'organisation,

- La baignade est interdite.

COURSE D'ORIENTATION :

- Vous devez respecter le code de la route. En cas de non respect, les équipes seront disqualifiées. Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques.


EPREUVE D'ADRESSE :

- Vous devez respecter les consignes de sécurité et les personnes qui encadrent l'activité.






JEUX ENVIRONNEMENT :

- Au long du parcours, vous aurez des questions relatives à l'environnement et sur le patrimoine local.

11 – RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :



**JE SUIS SPORTIF
JE PRATIQUÉ DANS LA NATURE**

-  Je ne jette rien dans la nature, j'utilise les poubelles et je trie mes déchets
-  Je ne ramasse et ne cueille aucune fleur, je les préfère dans le milieu naturel
-  Je ne sors pas des sentiers identifiés (terrain sports mécaniques, circuit VTT ou cycloport, sentier de randonnée ...)
-  Je stationne ma voiture sur un emplacement réservé à cet usage
-  Je privilégie le covoiturage pour me rendre sur les lieux de

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS NECESSAIRES POUR L'ENGAGEMENT DE VOTRE EQUIPE

Randonnée Raid « Famille, Féminine Adulte, Association St Martin »

- Pour les mineurs : une autorisation parentale (signature sur le document à fournir en pièce jointe sur le site internet)
- Une attestation sur l'honneur de capacité à savoir nager et s'immerger (signature sur le document à fournir en pièce jointe sur le site internet)
- Le règlement par virement sur le site <https://inscriptions.ufolep.org/>

Raid « Découverte » et « Sportif »

- Un certificat médical de non contre-indication de la **pratique du sport en compétition** datant de moins d'un an au 09 septembre 2018.
- Une licence sportive pourra remplacer ce certificat médical à condition que cette dernière soit en cours de validité au 9 septembre 2018.
- Le règlement par virement sur le site <https://inscriptions.ufolep.org/>

Pour tous renseignements, veuillez contacter

Mr CHAUVET Vincent
Téléphone : 06-79-64-01-75
Mr CARRE Hermann
Téléphone : 06-95-04-11-28

*Aucune inscription ne sera faite sur place.
Attention : Places limitées.*